

## Compte rendu du Conseil du 9 Juin 2023

**Etaient présents** : A. FERIOLI, B. LEFEVRE, J. HERY, M SIATKA, MC REICHART, E. LOMBARD, M. LACROIX, JM COLLARD, JM. FAVAUT, H KIEFFER, S. LEMAIRE,

**Etaient excusés**: M. GERARD, R. MAILLARD, M. GIRON, J. PLANTEGENET, A. EICHWALD,

**Etaient excuses avec pouvoir**: M. MILLOT pouvoir à Joel HERY,  
S. MENNUNI-THIEBLEMONT pouvoir à Emma LOMBARD,

**Lecture et validation du précédent compte rendu** : Unanimité

**Election du secrétaire de séance** : Hélène KIEFFER unanimité

### Ordre du jour :

- le maire propose d'ajouter une délibération, à savoir : l'autorisation de facturer à la commune de Géville une intervention chez les vétérinaires de Commercy pour la somme de 107.56€. Somme que Marie Christine REICHART à régler directement que nous devons lui rembourser. Ajout validé à l'unanimité.
- **Elections Sénatoriales** : le Maire rappelle que la date du 9 juin a été arrêtée par le gouvernement. Il nous faut élire 6 représentants titulaires et 4 suppléants. La date fixée pour les élections est le 24 septembre et durera toute la journée. La parité est demandée. Cette élection va se dérouler par scrutin de liste avec un nom et une tête de liste.
- Le Maire présente la candidature de la liste « REUSSIR ENSEMBLE » :
  - Alain FERIOLI,
  - Emma LOMBARD,
  - Denis SOLTANI,
  - Maryvonne LACROIX,
  - Joel HERY,
  - Sophie MENNUNI THIEBLEMONT,
  - Jean Marie FAVAUT,
  - Marie Christine REICHART,
  - Bernard LEFEVRE,
  - Hélène KIEFFER,

Le bureau de vote est composé des deux plus jeunes et des deux plus anciens, Emma LOMBARD, Hélène KIEFFER, Bernard LEFEVRE et Jean marie FAVAUT, la secrétaire est Sandrine DESSENANTE ;

Chacun leur tour les membres du conseil sont invités à venir voter et à signer la feuille d'émargement. Sur 14 votants nous avons 14 enveloppes et la liste « REUSSIR ENSEMBLE » recueille 14 voies.

- **Tirage au sort des jurés d'assises** pour l'année 2024. Conformément à l'arrêté préfectoral du 3 mai 2023, nous sommes tenus de procéder au tirage au sort de la liste annuelle :
  - o Mr ZANON Jonathan, 27 rue de la Chapelle VERTUZEY
  - o Mme ROCH DEGANO Heidi, 11 rue de la Dixme à AULNOIS S/V
  - o Mme HENRY POTEAU Sabine, 11 rue des pommiers à EUVILLE
  - o Mme LAPERTOT Sylvie, 18 rue du Château Bas à EUVILLE
  - o Mr VINGERT Xavier, 5 Rue du Port à EUVILLE
  - o Mme CREUSAT Valérie, 2 rue de la Dixme à AULNOIS S/V
  
- **Loyer maison PERON** : le Maire précise que dans le cadre du dossier que nous avons déposé en demande de subventions, la préfecture nous demande de justifier d'un loyer dont le montant sur 5 ans sera déduit du montant subventionnable. Il est proposé de retenir un loyer de 400€ mensuel. Joel HERY, trouve que ce loyer n'est pas assez cher, le Maire lui explique que la proposition reste raisonnable sachant que le montant sur 5 ans va être déduit de la demande de subvention.
  - **Proposition adoptée à l'unanimité**
  
- **Périmètre de captage** : le maire informe le conseil que suite à une rencontre avec mme CIKOWSKI de la transition écologique du Département de la Meuse, il nous est fortement conseillé de lancer une démarche AAC (Aires d'Alimentation de Captages). Cette démarche va permettre d'établir un diagnostic de ma pression agricole, sachant que notre dernier arrêté de protection de captage date de 1993. Une vérification sur son évolution s'impose. Ce diagnostic put être réalisé par un BET ou la chambre d'agriculture. Le coût serait d'environ 6 000€ subventionnable. il est proposé de lancer cette démarche et de solliciter toutes les aides possibles sur ce dossier ( agence de l'eau, département etc ..)
  - **Proposition adoptée à l'unanimité**
  
- **Autorisation aménagement domaine public** : Mr et Mme UNTZ Eric demande l'autorisation d'aménager le devant de porte du 40 rue du Cardinal de Retz à VILLE ISSEY. Il est proposé d'accepter avec les mêmes conditions que pour ce genre d'aménagement.
  - **Proposition adoptée à l'unanimité**

- **Bail de chasse au bois d'Euville** : le Maire rappelle que le bail de chasse avec monsieur DULONGCOURTY est arrivé à expiration cette année à la fin de la saison de chasse. Monsieur DULONGCOURTY sollicite une reconduction amiable du bail. La commission chasse après examen et entretien avec monsieur DULONGCOURTY, compte tenu du bon climat qui règne entre la commune et ce monsieur, propose de reconduire ce bail pour la même durée, aux nouvelles conditions et nouveaux tarifs soit 30€ l'ha.

- **Proposition adoptée à l'unanimité**

- **PETR Cœur de Lorraine** : le maire rappelle que jusqu'à ce jour nous étions intégré dans le GAL OUEST du PARC régional comme commune membre du parc. Aujourd'hui le nouveau contrat de plan est relancé pour 2023- 2027 mais avec un nouveau périmètre, à savoir celui du PETR cœur de lorraine. Comme commune comprise dans le périmètre du PNRL, nous avons rejoint le PETR cœur de lorraine et aujourd'hui il nous faut désigner notre représentant : alain FERIOLI est candidat.

- **Proposition adoptée à l'unanimité**

- **Admission en non-valeur** : le maire fait lecture d'un courrier du trésorier qui nous propose un dossier d'une admission en non-valeur pour madame VILLEMENOT de Ville Issey pour un montant de 767.31€. 27.40€ sur l'eau de 2016, 739.91€ sur l'assainissement de 2014, 2015, 2016, 2017. La personne étant décédé le 15 février 2019, le versement d'un solde de compte par l'étude notariale ne peut apurer les sommes dues et il n'y a plus de possibilité de poursuites, il est proposé d'accepter cette admission en non valeur.

- **Proposition adoptée à 9 pour, 3 contre (D. SOLTANI, JM. FAVAUT, MC. REICHART) et 2 abstentions (M. SIATKA, H. KIEFFER)**

- **Demande de subvention auprès de la Fondation « SAUVEGARDE de l'ART FRANÇAIS »** : le maire explique qu'après la visite de monsieur WIECZOREK, ancien architecte au CAUE, nous avons la possibilité de solliciter la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français créée par la Marquise de MAILLE en 1934. En effet cette fondation intervient sur le clos et le couvert des églises non classées. Compte tenu des interventions que nous pensons réaliser sur les églises de Ville Issey et Aulnois sous Vertuzey, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de cette Fondation, à savoir :

- Sur Ville Issey pour un montant de 11 402.40€ ttc
- Sur Aulnois sous vertuzey pour un montant de 12 654.24€ ttc

- **Proposition adoptée à l'unanimité**

- **Reconduction de la ligne de trésorerie** : le maire rappelle que la ligne de trésorerie étant annuelle, il est proposé de la reconduire pour un an. Sachant que cette ligne nous permet de régler les factures de nos gros dossiers en attendant le versement des subventions.
  - **Proposition adoptée à l'unanimité**
- **Facturation à la commune de GEVILLE de la somme de 107.56€**. le maire informe que Marie Christine REICHART intervient sur la stérilisation des chats et des chiens. En 2022, Marie Christine est intervenue pour des animaux capturés sur le territoire de Géville. Après discussion avec la municipalité de GEVILLE, ils ont salué le travail de Marie Christine et accepte de prendre en charge la somme correspondante. Il est proposé de leur facturer le montant de la facture des vétérinaires de Commercy soit : 107.56€
  - **Proposition adoptée à l'unanimité**

Le Secrétaire  
H. KIEFFER